

BAREME D'HONORAIRES

TRANSACTION

Biens et droits immobiliers

Prix de vente	Taux Honoraires TTC
En dessous de 150.000 €	9,5 %
De 150.000 € à 299.000 €	7,5 %
De 300.000 € à 499.000 €	6 %
Au-delà de 500.000 €	5 %

Parkings et boxes : commission forfaitaire 2.000 € TTC

Fonds de commerce – droit au bail – autres : 10% TTC du prix de vente

Honoraires à la charge du vendeur ou acquéreur selon convention.

BAUX D'HABITATION

selon textes en vigueur

Honoraires de location (à la charge du Bailleur)..... 7,5% TTC du loyer annuel CC

Frais de visite, constitution de dossier, rédaction d'acte (bailleur et locataire)

Zone très tendue 12 € TTC / m²

Zone tendue 10 € TTC / m²

Etat des lieux 3 € / m²

BAUX DE PARKINGS

(à la charge du locataire)

Etablissement de l'acte de location : 96 € + 15% TTC du loyer annuel (charges comprises)

BAUX COMMERCIAUX

(à la charge du preneur)

Honoraires de location : 25% HT du montant du loyer annuel (hors charges, hors taxes)

Honoraires de rédaction d'acte

Nouveau bail4,5% HT du montant du loyer annuel (minimum : 900 € HT)

Renouvellement de bail3,5% HT du montant du loyer annuel (minimum : 750 € HT)

Avenant (révision, résiliation...).....2,5% HT du montant du loyer annuel (minimum : 550 € HT)

Frais de dossier forfaitaires (cession de droit au bail...) : 800 € HT

GESTION

Honoraires de gestion 8,40% TTC du loyer CC

Garantie des loyers3,00 % TTC